

BARÈME D'HONORAIRES

En vigueur à compter du 1er janvier 2025.

votreimmopro.com

VENTE⁽¹⁾

Montant de la vente		Honoraires TTC (2)	
De	0 € à	19 999 €	18,0%
De	20 000 € à	24 999 €	16,5%
De	25 000 € à	29 999 €	15,0%
De	30 000 € à	34 999 €	14,0%
De	35 000 € à	39 999 €	13,0%
De	40 000 € à	47 999 €	12,5%
De	47 500 € à	54 999 €	12,0%
De	55 000 € à	62 499 €	11,5%
De	62 500 € à	69 999 €	11,0%
De	70 000 € à	77 499 €	10,5%
De	77 500 € à	84 999 €	10,0%
De	85 000 € à	92 499 €	9,5%
De	92 500 € à	99 999 €	9,0%

Montant de la vente		Honoraires TTC (2)	
De	100 000 € à	107 499 €	8,5%
De	107 500 € à	114 999 €	8,0%
De	115 000 € à	134 999 €	7,5%
De	135 000 € à	169 999 €	7,0%
De	170 000 € à	219 999 €	6,5%
De	220 000 € à	289 999 €	6,0%
De	290 000 € à	389 999 €	5,5%
De	390 000 € à	519 999 €	5,0%
De	520 000 € à	699 999 €	4,5%
De	700 000 € à	999 999 €	4,0%
De	1 000 000 € à	1 399 999 €	3,5%
Au-delà de 1 400 000 €			3,0%

En cas de délégation de mandat, le montant des honoraires applicables reste celui du mandat principal.

Honoraires d'estimation: 200 € TTC

(1) Honoraires à la charge de l'acquéreur. (2) Calculés selon le prix de vente. La remise d'une note d'honoraires est obligatoire.

LOCATION⁽²⁾

HABITATION - PART LOCATAIRE	
Visite, dossier et rédaction du bail	Zone non tendue: 8 € le m2 Zone tendue: 10 € le m2 Zone très tendue: 12 € le m2
État des lieux	3 € le m2

HABITATION - PART PROPRIETAIRE : 9 % TTC	
Visite, dossier et rédaction du bail	6 % du loyer annuel hors charges
Mise en relation	1 % du loyer annuel hors charges
État des lieux	2 % du loyer annuel hors charges

(2) Tenant compte du plafonnement des honoraires prévu par le décret n° 2014-890 du 1er août 2014.

PARKING ET GARAGE	
20 % TTC du loyer annuel	Honoraires partagés entre le bailleur et le locataire

BAIL COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL	
30 % TTC du loyer annuel	Honoraires à la charge exclusive du locataire

GESTION

HABITATION
9% TTC des sommes encaissées (loyer + charges) avec un minimum de 35 €

PARKING & GARAGE
15% TTC des sommes encaissées avec un montant minimum de 8€ TTC
LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS
Sur devis

DIVERS

Rédaction, renouvellement ou modification de baux d'habitation	TTC 250,00 €
Frais de constitution d'un dossier de contentieux (forfait)	75,00 €
Remise du dossier à l'huissier (forfait)	37,50 €
Frais de courriers, frais postaux	au réel
Représentation du mandant en assemblée générale de copropriété	Temps passé vacation
Frais de gestion d'un sinistre assurance	75,00 €
Pour tous travaux (remise en état, améliorations, modifications ou sinistres,...) exécutés et suivis pour le compte du mandant	De 0 à 1499 € : 75 € De 1500 € et plus : 4 % TTC sur le montant des travaux
Tarif Heure de vacation	75,00 €

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER

Honoraires de négociation sur les transactions Hors Taxes ou Hors Droits d'immeubles à usage tertiaire, commercial, industriel professionnel, artisanal.

Honoraires à la charge de l'acquéreur et/ou du vendeur ou répartis entre eux selon mandat

Prix de vente net vendeur hors droits ou hors taxes	Honoraires
inférieur à 150 000 €	Forfait de 10 000 € HT soit (12 000 € TTC)
Supérieur à 150 000 €	5% HT (soit 6%TTC)

LOCATION D'UN BIEN IMMOBILIER

Honoraires de négociation sur les transactions Hors Taxes ou Hors Droits d'immeubles à usage tertiaire, commercial, industriel professionnel, artisanal.

Baux commerciaux, professionnels, civils, de sous-locations, mixtes, dérogatoires, (ou de courte durée), conventions d'occupation précaire

Honoraires à la charge de l'acquéreur et/ou du vendeur ou répartis entre eux selon mandat

Loyer annuel HT et HC	Honoraires
inférieur à 3 500 €	Forfait de 1 000 € (soit 1 200 € HT)
Supérieur à 3 500 €	30 % HT (soit 36 % TTC)

CESSION DE DROIT AU BAIL

Honoraires de négociation sur les cessions de droit au bail cumulatifs avec les honoraires de négociation sur les locations

10 % HT (soit 12 % TTC) du prix de cession à la charge du Cédant et/ou du Cessionnaire ou répartis entre eux selon mandat. (Minimum 7 500 € HT)
--

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Honoraires de négociation sur les cessions de fonds de commerce net vendeur à la charge du cédant et/ou du Cessionnaire ou répartis entre eux selon mandat

Prix de cession de fonds de commerce net vendeur	Honoraires
inférieur à 100 000 €	Forfait de 8 000 € HT (soit 9 600 € TTC)
Entre 100 000 € et 500 000 €	8 % HT (soit 9,6 % TTC)
Supérieur à 500 000 €	40 000 € HT (soit 48 000 € TTC) + 4 % HT (soit 4,8 % TTC) Sur la tranche de prix supérieure à 500 000 €

HONORAIRES DE REDACTION

Honoraires de rédaction de bail, de renouvellement, d'avenant et de résiliation de bail commercial, dérogatoire, professionnel ou civil, et de convention précaire Forfait de 2 000 € HT (soit 2 400 € TTC)
--

AVIS DE VALEUR

Avis de valeur sur les immeubles à usage tertiaire, commercial, industriel, professionnel, artisanal, résidentiel et de logement

Forfait 3 000 € HT (soit 3 600 € TTC)